



**Le Conseil d'Etat**

2976-2021

Département fédéral de l'économie, de  
la formation et de la recherche (DEFR)  
Monsieur Guy Parmelin  
Président de la Confédération  
Palais fédéral Est  
3003 Berne

**Concerne : consultation sur l'ordonnance sur le stockage obligatoire d'éthanol**

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec intérêt du projet de nouvelle ordonnance sur le stockage obligatoire d'éthanol ainsi que des commentaires l'accompagnant et apprécions l'opportunité qui nous est donnée de nous prononcer à ce propos, dans le cadre de cette consultation.

D'emblée, comme indiqué dans votre rapport explicatif, nous relevons que la volonté du Conseil fédéral d'instaurer des réserves obligatoires d'éthanol à partir de 2022 n'implique globalement pas de changement fondamental pour le canton de Genève, dès lors que le stockage incombe aux milieux économiques sous l'impulsion de l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays.

Par ailleurs, sous l'angle de l'approvisionnement économique du pays, notre Conseil relève que ce projet d'ordonnance accroît la sécurité de l'approvisionnement en Suisse lors de perturbations des importations et réduit notamment le risque de pénurie à court et moyen termes en cas de hausse significative de la demande en éthanol, entre autres lors d'une pandémie.

De ce point de vue, l'expérience de la Covid-19 a clairement démontré que l'éthanol constitue un bien vital, notamment pour l'industrie chimique et pharmaceutique. Or, début 2020, la Suisse a connu une pénurie d'alcool éthylique obligeant la Confédération et les cantons à prendre des mesures d'urgence exceptionnelles.

Par conséquent, nous soutenons toute démarche visant à garantir la disponibilité d'une certaine quantité de ce bien, notamment afin de fabriquer du désinfectant.

Compte tenu de ce qui précède, le canton de Genève est favorable à l'instauration d'un stockage obligatoire pour l'éthanol et, en conséquence, soutient le projet d'ordonnance s'y rapportant.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et vous remerciant de l'attention qui lui sera portée, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti

Le président :



Serge Dal Busco

Copie à : Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays –  
info@bwl.admin.ch